



Accueil Extrascolaire

Association AES St-Martin

Place du Village 1, CP 26, 1609 St-Martin

Horaires

ACCUEIL

Nom : _____ Prénom : _____

Enseignant de l'enf. / classe : Actuels : _____ Prochains : _____

• Unités d'inscription à l'Accueil Extrascolaire

Les heures d'ouverture actuellement possibles de l'AES sont les suivantes. Veuillez noter les heures de présence de votre enfant par une croix. **Attention, l'AES est fermé aux périodes marquées en gris.**

GRILLE PROVISOIRE D'OUVERTURE DE L'AES ST-MARTIN (dépend du nombre d'élèves inscrits).

	Déjeuner 7h00-8h00	Matinée 8h00-11h35	Midi 11h35-13h30	Après-midi 13h30 à 15h20	Après l'école 15h20 à 16h30	15h20 à 17h30	15h20 à 18h30
LUNDI							
MARDI							
MERCREDI							
JEUDI							
VENDREDI							

NB Une nouvelle plage horaire peut être ouverte dès cinq enfants inscrits. Merci de signaler vos besoins.

• Documents à transmettre avec cette inscription

- ✓ Copie recto/verso de la carte d'assurance (maladie et accident)
- ✓ Copie de la police d'assurance RC (pas nécessaire si même que l'inscription année précédente)

Attention ! Si ces documents ne sont pas en possession de l'Accueil, l'inscription ne peut pas être prise en compte !

• Signatures

La / le soussigné(e) déclare inscrire son enfant et s'engage à remplir les obligations découlant du règlement dont elle/il a pris connaissance. Elle/il autorise le personnel de l'AES à informer les enseignants de l'enfant de ses heures de présence à l'AES (à des fins de coordination).

Lieu et date : _____ Signature(s) : _____